

Accompagnement et prise en charge des adultes avec troubles du spectre autistique (TSA)

Contexte

L'accompagnement et la prise en charge des personnes avec TSA est une priorité de la politique nationale de santé, en témoigne le 3ème plan autisme en cours (2013-2017), et le 4ème plan annoncé à l'été 2016.

L'accompagnement et la prise en charge des adultes avec TSA sera un axe fort de la politique nationale à partir de 2017.

Cette formation permettra :

- la mise en œuvre de la recommandation « interventions et parcours de vie chez l'adulte avec TSA », ANESM/HAS qui sera publiée fin 2017, mais dont une première version non publiée sera disponible à la fin du 1er semestre 2017.
- le suivi de la mise en œuvre du 3ème Plan autisme (2013-2017) : l'axe 2 (accompagner tout au long de la vie) et l'axe 5 (former l'ensemble des acteurs).
- la mise en œuvre du 4ème Plan autisme (objectif de publication en septembre 2017) : qui prévoira des actions spécifiques concernant l'accompagnement, les pratiques de soins et l'inclusion sociale des adultes autistes

Objectifs

L'objectif de la formation est de diffuser auprès des professionnels la recommandation «**interventions et parcours de vie chez l'adulte avec TSA**» et de contribuer à leur appropriation par les équipes

Les enjeux pour les professionnels :

- **améliorer et harmoniser** les modes d'accompagnement et les pratiques de soins en tenant compte des spécificités des personnes adultes autistes
- **assurer** la cohérence des modes d'accompagnement et des pratiques de soins entre l'adolescent et l'âge adulte

Les enjeux pour les personnes avec TSA :

- **améliorer** leur autonomie et leur qualité de vie, les aider à conserver leurs acquis et à poursuivre leur développement
- **améliorer** leur participation sociale dans tous les domaines (logement, vie sociale, vie professionnelle, formation professionnelle et enseignement supérieur, loisirs, etc.)

Renseignements complémentaires

Contact :

Sandrine CHEVALIER

s.chevalier@anfh.fr

04 91 17 71 24

Programme

Appropriation par les professionnels de la mise en œuvre des RPPB HAS /ANESM auprès de chaque patient autiste / personne autiste accueillie/prise en charge par la structure :

- Place de la personne, de sa famille et de son représentant légal
- Elaboration du projet personnalisé
- Articulation du projet personnalisé et des évaluations
- Proposition d'interventions en fonction des besoins et attentes repérés dans chacun des domaines identifiés
- Organisation optimale des interventions et du parcours de l'adulte

Exercice
2019

Code de formation
AXE1SC04

Nature
AFR

Organisé par
FORMAVENIR PERFORMANCE

Durée
21 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Le 18 octobre 2019

Délégation Régionale
Marseille

Du 18 novembre au 19 novembre 2019

Délégation Régionale
Marseille